



Vol d'argent pendant une manifestation d'une association

Par **cheval300**, le **02/06/2009** à **17:04**

Bonjour,
presidente d'une association d'assistantes maternelle samedi nous avons fait une bourse aux jouets et en faisant les comptes une erreur de caisse c'est revele je ne peut accuser personne comment pui-jefaire au niveau de ma comptabilite ou fat t'il que je rembourse

merci de votre reponse